

REPRÉSENTATION EN CDAPH

ORGANISATEUR(S) : APF FRANCE HANDICAP - TERRITOIRE 35 /56

THÈME : QUESTIONS DE SOCIÉTÉ (DISCRIMINATION, ENVIRONNEMENT,...)



Initiation



Gratuit



5 1/2 journées (même groupe) en distanciel



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Représentants d'associations de personnes en situation de handicap qui ont un mandat en MDPH / MDA (mutualisable avec les collectifs inter associatifs) – Majorité de personnes en situation de handicap, toutes bénévoles majeurs de leur mouvement

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Formation gratuite en distanciel
- Définition du handicap loi 2005
- La notion de la compensation définie par la loi Les différentes familles de handicap
- Fonctionnement des MDPH et le fonctionnement de leur système d'information numérique
- Points de règlementation
- Le nouveau dossier avec la dématérialisation
- L'évaluation
- Les outils GEVA et Gevasco et La grille SERAPHIN PH
- Les différentes prestations avec focus sur l'aide humaine – Les PCH

Objectifs pédagogiques

- Définir la situation de handicap et son contexte environnemental en lien avec la loi 2005 – Identifier les grandes lignes du fonctionnement de la MDPH – Connaitre les Aspects réglementaires. – Comprendre le processus d'évaluation, les outils (GEVA/GEVASCO) et identifier les points de vigilance – Identifier les principales clés de compréhension sur les PCH, leurs éligibilités et les obligations qui sont liées – Identifier les nouvelles pièces réglementaires (CERFA, certificat médical, volets selon les déficiences

DATE(S) DE LA FORMATION

23 septembre 2021

entre le 8/04/21 et le 31/12/2021

LIEU DE LA FORMATION

40 Rue Danton
35700 Rennes

REPRÉSENTATION EN CDAPH

POUR S'INSCRIRE

 02.99.84.26.66

 dd.35@apf.asso.fr

STRUCTURE FORMATRICE



APF France handicap - Territoire 35 /56



[Voir la présentation de cette structure](#)